

# BMO Gestion mondiale d'actifs : Politique d'investissement responsable

Juin 2022

BMO Gestion mondiale d'actifs<sup>1,2</sup> croit en l'importance d'investir de manière responsable. Le présent document décrit notre politique d'investissement responsable.

## Notre approche et notre raison d'être

Nous prenons l'investissement responsable au sérieux. La détermination des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants sur le plan financier fait partie de notre processus d'investissement et nous aide à gérer les risques et à obtenir des rendements à long terme. De plus, nous considérons l'investissement responsable et les activités de gérance des placements plus générales comme faisant partie de notre devoir en tant qu'investisseurs agissant dans l'intérêt de nos clients. Nous croyons qu'ils peuvent à la fois favoriser l'obtention de rendements financiers à long terme pour nos clients et contribuer à un avenir plus durable pour les gens et la planète.

Notre approche s'harmonise aux valeurs fondamentales et à la raison d'être de BMO Groupe financier, qui consiste à avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires. Elle s'appuie sur les normes et les codes nationaux et internationaux en matière de participation et d'investissement responsable, y compris les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, dont nous sommes l'un des signataires ayant obtenu la cote A+<sup>3</sup>.

## Investissement responsable : Notre politique

L'investissement responsable est un terme générique qui englobe un éventail de pratiques et d'approches pour la prise en compte des principaux risques, occasions et répercussions ESG liés aux investissements que nous faisons. Pour nous, cela signifie un engagement envers ce qui suit :

- i. **Intégration des facteurs ESG** : intégrer l'analyse des facteurs ESG pertinents à nos processus d'investissement, s'il y a lieu.
- ii. **Mobilisation** : amorcer un dialogue avec les entreprises sur des enjeux importants liés aux facteurs ESG afin de réduire le risque, d'améliorer le rendement, d'encourager les meilleures pratiques et de soutenir la création de valeur financière, sociale et environnementale à long terme.
- iii. **Promotion des politiques publiques** : mobiliser les décideurs et les organismes de normalisation pour promouvoir les meilleures pratiques et relever la barre pour toutes les entreprises dans l'ensemble des secteurs, des régions, des marchés et des bourses.

- iv. **Éducation du marché** : partager nos recherches et nos idées avec nos clients et l'ensemble du secteur afin de promouvoir une approche responsable en matière d'investissement.
- v. **Vote par procuration et gouvernance d'entreprise** : voter par procuration en accord avec nos lignes directrices en matière de gouvernance à l'égard de l'ensemble des investissements dans le monde.
- vi. **Collaboration sectorielle** : collaborer avec d'autres investisseurs institutionnels, des organisations de la société civile et des groupes sectoriels pour contribuer collectivement au changement.
- vii. **Communication de l'information** : adopter une approche transparente à l'égard de nos activités d'investissement responsable, en les communiquant tant aux clients qu'au grand public.

Bien que notre approche en matière d'investissement responsable couvre un vaste éventail d'enjeux ESG, nous sommes conscients que certains problèmes systémiques nécessitent une attention particulière. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur deux principaux thèmes :

- i. **Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** : Les changements climatiques présentent des risques systémiques potentiels pour nos activités et nos investissements, qui nécessitent une intervention d'une ampleur et d'une nature différentes. Nous discutons en profondeur de notre approche à l'égard des changements climatiques dans un document distinct, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques<sup>4</sup>.
- ii. **Égalité sociale** : Les inégalités croissantes découlant du manque de salaires équitables, de l'accès inéquitable aux produits, aux services et aux occasions, et des violations systémiques des droits de la personne et des droits des Autochtones menacent de plus en plus la stabilité sociale et notre avenir économique. Dans un document distinct, nous discutons de notre approche à l'égard de la lutte contre les inégalités sociales<sup>5</sup>.

Nous nous conformons à notre politique d'investissement responsable grâce à notre solide structure de **gouvernance en matière d'investissement responsable**, soutenue par notre approche de gestion des **conflits d'intérêts**.

<sup>1</sup> BMO Gestion mondiale d'actifs est la marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

<sup>2</sup> BMO Gestion d'actifs a mis à profit les pratiques d'investissement responsable lancées en 1984 par le groupe de sociétés F&C Asset Management plc, et continue de les mettre en œuvre à ce jour. BMO Gestion mondiale d'actifs et F&C Asset Management plc ont été affiliés de mai 2014 jusqu'au moment de la vente du groupe de sociétés en novembre 2021. Le groupe F&C Asset Management plc n'est plus affilié à BMO Gestion mondiale d'actifs.

<sup>3</sup> BMO Gestion mondiale d'actifs, ainsi que ses anciennes sociétés affiliées de gestion d'actifs en Europe, en Asie et aux États-Unis, a reçu la cote A+ dans les catégories Gérance et Gouvernance pour cinq ans, de 2016 à 2020, selon les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sont une initiative d'investissement menée en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Pacte mondial des Nations Unies (consulter [www.unpri.org](http://www.unpri.org)). Cette cote est fondée sur des critères objectifs qui ont permis à BMO Gestion mondiale d'actifs de se classer, avec ses sociétés affiliées à l'époque, pour chacune des années susmentionnées, dans le quart supérieur des signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies les plus performants à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord. Chaque année, les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies effectuent une évaluation indépendante de tous les signataires mondiaux au moyen d'un questionnaire exhaustif. La cote A+ est la plus élevée attribuée par les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.

<sup>4,5</sup> <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

## Gouvernance en matière d'investissement responsable

BMO Gestion mondiale d'actifs compte une équipe Investissement responsable à l'interne, qui relève du chef des placements de l'organisation. BMO Gestion mondiale d'actifs a intégré les activités d'investissement responsable à la structure de gouvernance qui s'applique à toutes les activités d'investissement, qui sont supervisées par le chef des placements de l'organisation.

Le chef des placements préside le comité de placement de la société, qui régit les fonctions de placement à BMO Gestion mondiale d'actifs, ainsi que le Groupe de travail sur l'investissement responsable (GTIR). Le GTIR soutient, approuve et supervise l'adoption et l'application des activités d'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs en ce qui a trait aux facteurs ESG, y compris toutes les politiques et approches liées à l'investissement responsable.

Toutes les mises à jour apportées à la présente politique en matière d'investissement responsable et aux politiques connexes sont effectuées par le comité de placement, dont font partie notre chef des placements et les chefs des équipes de placement à l'échelle de BMO Gestion mondiale d'actifs.

## Conflits d'intérêts

Nous sommes conscients que des conflits d'intérêts peuvent survenir dans le cadre de nos activités de gestion de placements. Nous nous efforçons de repérer, de prévenir ou de gérer les conflits d'intérêts potentiels afin de servir au mieux les intérêts de nos clients.

Le vote, la mobilisation et la participation à l'élaboration de politiques publiques sont également menés dans l'intérêt de nos clients. Les positions adoptées par BMO Gestion mondiale d'actifs peuvent ne pas être représentatives des points de vue de BMO Groupe financier dans son ensemble ou des autres secteurs d'activité qui le composent.

BMO Gestion mondiale d'actifs traite toutes les entreprises sur un pied d'égalité dans le cadre de ses activités de mobilisation et d'exercice du droit de vote, quelle que soit la relation d'affaires qui peut exister entre la société et un secteur de BMO Groupe financier. Nous rendons publiques notre politique de gérance et notre politique relative aux conflits d'intérêts sur la responsabilité de gérance<sup>6</sup>.

### I. Intégration des facteurs ESG

L'intégration des facteurs ESG désigne le fait de tenir compte d'enjeux ESG financièrement importants dans le cadre du processus d'analyse des placements et de prise de décision, dans le but de mieux comprendre le risque et les occasions à long terme. Nous voyons comment ces facteurs peuvent avoir des répercussions importantes sur les résultats financiers et le rendement des investisseurs. Qu'il s'agisse des effets dommageables des catastrophes liées au climat ou de l'innovation découlant d'une main-d'œuvre diversifiée, les facteurs ESG peuvent atténuer les risques et générer des occasions.

Pour chaque stratégie de placement et catégorie d'actif, nous appliquons une approche personnalisée qui intègre les facteurs ESG afin de s'assurer que les analyses supplémentaires sont pertinentes et utiles dans le cadre de chaque processus d'investissement.

Dans l'ensemble de nos mandats, nous abordons les facteurs ESG d'un point de vue descendant comme ascendant afin que nous puissions évaluer les risques et les occasions à tous les niveaux. Les facteurs ESG sont au cœur de nos processus de recherche et de construction de portefeuille pour plusieurs catégories d'actif, y compris les actions, les titres à revenu fixe et les solutions d'investissement multiactif. L'équipe Investissement responsable aide les équipes de placement à comprendre le lien entre les facteurs ESG et leur placement.

Dans le but de soutenir chacun de nos directeurs de portefeuille et de nos analystes, l'équipe Investissement responsable élabore des outils et des lignes directrices en ayant recours à des prestataires de services tiers de confiance, ainsi qu'à des analyses internes exclusives pour saisir l'étendue et la profondeur des connaissances. L'équipe Investissement responsable produit des documents sur le leadership éclairé et organise des séminaires sur les principaux sujets liés aux facteurs ESG afin de faciliter davantage la génération d'idées. Après l'investissement elle offre un important soutien en travaillant avec les sociétés de nos portefeuilles afin de mieux gérer les enjeux ESG. Ces outils permettent à nos équipes de placement d'intégrer les facteurs ESG de la manière la plus significative dans leur catégorie d'actif et leur stratégie de placement. Les équipes de placement sont également outillées pour offrir des produits et des services qui satisfont les clients ayant des exigences ESG précises.

### II. Mobilisation

Nous nous engageons à bien gérer les placements de nos clients grâce à nos activités de mobilisation et de votes par procuration.

Nos principaux objectifs en matière de mobilisation sont de soutenir les rendements à long terme et d'atténuer les risques. Nous croyons aussi qu'en encourageant une meilleure gestion des enjeux ESG par les sociétés dans lesquelles nous investissons, nous contribuons à une économie mondiale plus résiliente, ce qui, au bout du compte, améliorera la prospérité et la sécurité à long terme de nos clients. Nous avons une politique de gérance distincte<sup>7</sup>.

Après avoir déterminé les enjeux ESG que nous considérons comme importants pour la création et la protection de la valeur financière, sociale et environnementale à long terme, nous utilisons un dialogue approfondi pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à améliorer leur rendement et à adopter les meilleures pratiques pour gérer ces enjeux. Notre programme de mobilisation traite des risques importants liés aux facteurs ESG à l'échelle de l'entreprise et du secteur, en plus de mettre l'accent sur deux thèmes généraux associés aux risques systémiques qui touchent l'ensemble des secteurs, des marchés et des sociétés : les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. Des sous-thèmes plus précis sous-tendent chaque thème et sont assortis d'objectifs de mobilisation qui nous aident à concentrer nos efforts et à faire le suivi des résultats. Nous avons également formulé nos attentes à l'égard des sociétés en matière de gouvernance et les avons intégrées à nos lignes directrices en matière de gouvernance<sup>8</sup>, qui orientent la façon dont nous votons et nous mobilisons au chapitre de la gouvernance. Nous intervenons auprès des entreprises avant, pendant et après la période des assemblées annuelles des actionnaires pour leur faire part de nos intentions de vote découlant de ces attentes. Nous surveillons les résultats de notre mobilisation et rendons compte de nos progrès.

<sup>6,7,8</sup> <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

Pour encourager les sociétés à adopter les meilleures pratiques de gestion des enjeux ESG, nous nous reportons aux normes et aux codes internationaux, le cas échéant, comme les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail, les *Principes directeurs* de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le *Pacte mondial* de l'ONU, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les principes nationaux en matière de gouvernance d'entreprise et les codes de meilleures pratiques<sup>9</sup>. Cependant, ces codes et ces normes ne sont souvent qu'un point de départ, car nous adaptons notre mobilisation aux entreprises individuelles et à la façon dont les enjeux ESG à l'étude s'appliquent à leur situation particulière.

L'approche que nous privilégions est un dialogue confidentiel et constructif, habituellement en collaborant avec chacune des entreprises, mais nous adoptons aussi une approche collaborative lorsque celle-ci aura plus d'impact et que c'est en accord avec nos objectifs. Selon la nature de nos objectifs, nous intervenons auprès des entreprises à divers niveaux, que ce soit auprès du conseil d'administration, de la haute direction ou des spécialistes des opérations. Nous communiquons publiquement nos attentes à l'égard des sociétés en matière de facteurs ESG<sup>10</sup>.

Les activités de mobilisation sont menées par des membres de l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs qui travaillent en parallèle – mais de façon indépendante – avec nos gestionnaires de portefeuille d'actions et de titres à revenu fixe et nos analystes en placements. L'équipe Investissement responsable met l'accent sur la mobilisation de sociétés nord-américaines détenues et vote activement aux assemblées de sociétés du marché canadien. BMO Gestion mondiale d'actifs a fait affaire avec un tiers fournisseur de services de mobilisation et d'exercice du droit de vote pour organiser le vote par procuration et le service de représentation *reo*<sup>MD</sup>, afin de nous assurer que notre couverture s'étend aux marchés internationaux, et pour voter en notre nom et conformément à nos lignes directrices en matière de gouvernance. Cela nous permet d'entraîner un changement positif à l'échelle mondiale. L'équipe Investissement responsable surveille les votes dictés par *reo*<sup>MD</sup> dans l'ensemble des marchés et a la possibilité de les outrepasser.

### III. Promotion des politiques publiques

La promotion des politiques est un élément clé de l'approche d'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs. En mobilisant les décideurs et les organismes de normalisation, BMO Gestion mondiale d'actifs peut promouvoir les meilleures pratiques et relever la barre pour toutes les entreprises dans l'ensemble des secteurs, des régions, des marchés et des bourses. Nous croyons que le dialogue avec les entreprises est essentiel, mais nous reconnaissons également que des mesures gouvernementales ou des interventions réglementaires sont nécessaires pour créer des conditions équitables et obtenir des résultats significatifs. Nous nous engageons à contribuer à l'établissement de normes dans les politiques publiques, où nous cherchons à être un porte-parole constructif pour les investisseurs.

Parmi les exemples récents, mentionnons les consultations sur les politiques, les codes et les règlements en matière d'investissement responsable, la collaboration avec les bourses mondiales sur les normes d'inscription et la promotion de politiques qui placent la barre plus haut pour la gestion des risques ESG auxquels font face les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Chaque année, nous faisons état de nos efforts de promotion des politiques publiques dans notre Rapport annuel sur l'investissement responsable<sup>11</sup>.

### IV. Éducation du marché

Participant activement au domaine de l'investissement responsable, BMO Gestion mondiale d'actifs publie régulièrement des recherches et des observations portant sur divers sujets liés aux facteurs ESG. L'un des éléments clés de notre stratégie d'investissement responsable consiste à tirer parti de notre expertise pour mettre l'accent sur l'éducation du marché en vue d'aider nos clients à comprendre le lien entre les enjeux relatifs à la durabilité et les placements.

### V. Vote par procuration et gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise est le système par lequel les entreprises sont dirigées, contrôlées par les actionnaires et tenues responsables envers leurs parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise est également à la base de saines pratiques environnementales et sociales.

Nous avons pour politique de voter à toutes les assemblées des actionnaires des sociétés dans lesquelles nous investissons au nom de nos mandats de placement discrétionnaires. Nous appliquons une approche cohérente en matière de gouvernance et d'exercice du droit de vote. Cette approche est incarnée dans nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise, approuvées par notre comité de placement et publiées sur notre site Web. Les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise sont revues chaque année pour tenir compte de l'évolution des pratiques internationales en matière de gouvernance et sont fondées sur les principes généraux ci-dessous qui, selon nous, constituent de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise :

- un conseil d'administration et une équipe de direction autonomes et efficaces;
- des contrôles appropriés et des structures de gestion de la société équilibrées et la supervision par le Conseil d'administration;
- des systèmes efficaces de contrôle interne et de gestion des risques couvrant tous les risques financiers, opérationnels et de réputation pertinents, y compris les risques ESG importants;
- un engagement à faire la promotion d'une « culture de gouvernance » axée sur la transparence et de responsabilisation ancrée dans une saine éthique des affaires;
- des politiques de rémunération qui récompensent la création de valeur à long terme par l'atteinte des objectifs de la société;
- un engagement à protéger les droits et les intérêts de tous les investisseurs de la société.

Nous utilisons notre vote et notre mobilisation pour encourager les entreprises à respecter ces principes, car nous croyons que c'est dans l'intérêt de nos clients qui détiennent des placements dans ces entreprises.

<sup>9</sup> <https://www.ilo.org/global/standards/lang-fr/index.htm>, <https://mneguidelines.oecd.org/mneguidelines/>, [https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/documents/publications/guidingprinciplesbusinesshr_fr.pdf), <https://www.unglobalcompact.org/>

<sup>10</sup> <https://www.bmogam.com/ca-fr/institutions/politiques-et-approches-en-matiere-dinvestissement-responsable/>

<sup>11</sup> [https://www2.bmoam.com/ri\\_annual\\_review\\_canada\\_fr](https://www2.bmoam.com/ri_annual_review_canada_fr)

Nous admettons par ailleurs que ces principes peuvent s'exprimer différemment dans différents marchés. Par conséquent, nos politiques en matière de vote tiennent compte des pratiques locales et sont appliquées d'une manière pragmatique qui reflète une compréhension des bonnes pratiques locales et internationales. Si les entreprises présentent de solides arguments pour expliquer leur non-respect de nos lignes directrices, nous en tiendrons compte et, s'il y a lieu, nous ajusterons notre vote si nous croyons que l'entreprise agit dans l'intérêt des actionnaires. Dans l'ensemble, nous nous efforçons de faire des suggestions pragmatiques susceptibles d'aider nos sociétés émettrices à mieux comprendre les préoccupations des investisseurs.

Nos approches en matière de mobilisation et de vote sont étroitement harmonisées et intégrées. Lorsque la mobilisation à l'égard des questions ESG ne progresse pas, nous sommes en mesure de voter contre les résolutions de la direction. Nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise orientent également notre façon de voter lors des assemblées des actionnaires de sociétés que nous avons déterminé être à la traîne à l'échelle mondiale en ce qui a trait aux enjeux ESG, particulièrement les changements climatiques. Cette approche est en grande partie dictée par les attentes des investisseurs quant à notre participation à des initiatives bien établies de mobilisation collaborative avec des investisseurs.

L'équipe Investissement responsable met l'accent sur la mobilisation de sociétés nord-américaines détenues et vote activement aux assemblées de sociétés du marché canadien. BMO Gestion mondiale d'actifs a fait affaire avec un tiers fournisseur de services de mobilisation et d'exercice du droit de vote pour organiser le vote par procuration et le service de représentation *reo*<sup>MD</sup>, afin de nous assurer que notre couverture s'étend aux marchés internationaux, et pour voter en notre nom et conformément à nos lignes directrices en matière de gouvernance. Cela nous permet d'entraîner un changement positif à l'échelle mondiale. L'équipe Investissement responsable surveille les votes dictés par *reo*<sup>MD</sup> dans l'ensemble des marchés et a la possibilité de les outrepasser.

## VI. Collaboration sectorielle

BMO Gestion mondiale d'actifs appuie publiquement l'investissement responsable en collaborant activement avec le secteur et en adhérant à des associations sectorielles, en contribuant à l'établissement de normes en matière d'investissement responsable et en prenant part à la promotion des politiques.

L'équipe Investissement responsable exclusive interne de BMO Gestion mondiale d'actifs fait partie de divers organismes et comités du secteur liés à l'investissement responsable visant à faire avancer le programme

d'investissement responsable et de gérance à l'échelle locale et mondiale, y compris le conseil d'administration et le conseil de direction de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), le Comité environnemental et social de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), le Comité directeur d'Engagement climatique Canada (CCE) et le Conseil consultatif de l'Alliance canadienne des investisseurs pour les droits de la personne<sup>12</sup>.

Dans le cadre de notre engagement envers la collaboration sectorielle, nous élaborons, soutenons et signons des déclarations de collaboration avec d'autres investisseurs qui comprennent des engagements publics visant à atteindre des objectifs précis en matière d'investissement responsable. Nous participons à ces collaborations à titre de participants ou de membres actifs, selon le cas. Les membres de notre équipe siègent activement aux conseils et aux comités de diverses organisations et initiatives de collaboration du secteur. L'équipe est ainsi en mesure de représenter le point de vue de BMO Gestion mondiale d'actifs au nom de ses clients tout en approfondissant notre expertise sur certains enjeux ESG émergents et les normes correspondantes et en appliquant ces connaissances pour orienter nos propres activités d'investissement responsable.

## VII. Communication de l'information

BMO Gestion mondiale d'actifs croit qu'il est important d'aborder l'investissement responsable de façon transparente, y compris en ce qui a trait au vote, à la mobilisation, à la collaboration sectorielle, à l'intégration des facteurs ESG et au leadership éclairé.

Dans cette optique, toutes nos activités de vote par procuration au nom de nos fonds d'investissement sont rendues publiques<sup>13</sup>. De plus, nous publions régulièrement des articles présentant nos activités d'investissement et des documents sur le leadership éclairé sur le site Web de BMO Gestion mondiale d'actifs. Le Rapport annuel sur l'investissement responsable offre un résumé des activités menées tout au long de l'année par l'équipe Investissement responsable et fait preuve de transparence à l'égard de nos activités de gérance, de vote et de promotion de politiques. Nous publions également des rapports annuels sur les répercussions de certains fonds d'investissement qui respectent des lignes directrices plus strictes en matière d'investissement durable<sup>14</sup>.

Faisant partie de BMO Groupe financier, BMO Gestion mondiale d'actifs contribue activement à des rapports liés au climat et à la durabilité. Veuillez consulter le plus récent Rapport climatique de BMO pour en savoir plus sur ce que nous faisons pour atteindre nos objectifs de durabilité à l'échelle de l'organisation<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> <https://www.riacanada.ca/fr/a-propos-air/>, <https://ccgg.ca/>, <https://climateengagement.ca/fr/>, <https://investorsforhumanrights.org/>

<sup>13</sup> <https://vds.issgovernance.com/vds/#/MjA5NTAw/>

<sup>14</sup> [https://thehub.bmosalesupport.com/system/files/bmo\\_women\\_in\\_leadership\\_gender\\_diversity\\_report\\_fre.pdf](https://thehub.bmosalesupport.com/system/files/bmo_women_in_leadership_gender_diversity_report_fre.pdf)

<sup>15</sup> [https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2022/03/BMO\\_2021\\_Climate-Report\\_FR\\_FINAL\\_aoda.pdf](https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2022/03/BMO_2021_Climate-Report_FR_FINAL_aoda.pdf)

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus simplifié.

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements doivent être évalués en fonction des objectifs de chaque investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. Certains des produits et services offerts sous la marque de commerce BMO Gestion mondiale d'actifs sont expressément conçus pour différentes catégories d'investisseurs au Canada et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services ne sont offerts qu'aux investisseurs au Canada, conformément aux lois et règlements applicables.

<sup>MD</sup> Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.